



‘TRANSPARENCY – MAROC

Association marocaine de lutte contre la corruption

Rapport moral présenté à l'assemblée générale du
21 Mars 1998 à 09h00 au siège de l'association

Chères amies, chers amis, Mesdames, Messieurs,

1998 : TM boucle un premier cycle de son existence. Que peut-on dire de l'activité de l'association au bout de cette seconde année d'expérience ?

Avant d'aborder directement le sujet, il nous faut parler du contexte dans lequel s'est développée notre activité.

Ce rapport sera donc ainsi structuré :

I/ Le contexte

II/ Bilan de l'activité de l'association

I/ Le contexte :

A. D'abord au plan international : on peut dire que, d'une manière générale, l'environnement n'a jamais été aussi favorable à la lutte contre la corruption, du moins dans les grandes transactions internationales.

1 – La Banque Mondiale persiste et signe : pour la première fois, le F.M.I. a conditionné pour un pays (le Kenya) l'octroi de facilités financières par un engagement de la part du gouvernement de mettre la lutte contre la corruption à l'ordre du jour du programme de redressement gouvernemental.

2 – Quant à l'OCDE, la recommandation du 22 mai 1996 est maintenant devenue une convention, qui a été solennellement signée le 17 décembre 1997 par les pays membres et les pays associés. Elle crée pour les Etats participant à cet organisme des contraintes. En effet, la législation pénale de ces pays devra maintenant être changée dans un délai relativement bref (avant fin 1998) afin de «criminaliser la corruption des fonctionnaires étrangers». Parallèlement, les dispositions fiscales devront empêcher la déductibilité des pots de vins.

3 – La Conférence Internationale Anti Corruption (I.A.C.C.) a tenu sa réunion bisannuelle à Lima (Pérou) en septembre 1997 (notre association y a participé – voir ci-après). Cette rencontre a rassemblé plus de 1000 participants de plus de 90 pays, de toutes provenances (fonctionnaires, membres d'ONG, représentants d'organismes internationaux...) et a adopté une résolution qui met l'accent sur les aspects pratiques de la lutte contre la corruption en proposant des mesures concrètes.

B. Au plan national :

Cette année a d'abord été marquée par le processus électoral.

Les médias ont surabondamment dénoncé l'usage de l'argent durant les élections, autant pour acheter les investitures et les voix des électeurs, que celles des 'grands électeurs' dans les assemblées, assimilant indistinctement ces pratiques à de la corruption, si bien qu'un décompte de l'emploi de ce terme dans la presse durant cette année donnerait probablement des chiffres considérables...

Autre événement d'importance : la prise de position de la CGEM. Dans le sillage de la nouvelle philosophie («pour une entreprise citoyenne»), et d'un courant d'opinion favorable en son sein, l'assemblée générale de cette association, tenue au début de l'été a été l'occasion de faire circuler une motion d'«appel à la transparence» qui a recueilli un certain nombre de signatures de membres, et a fini par susciter un débat au Conseil National du Patronat. Cette instance a décidé la création d'un comité d'éthique au sein de la CGEM, comité dont le statut est pour le moment d'être attaché à la présidence mais qui est destiné à devenir une instance structurelle de la CGEM. Sont en préparation, à travers la formation de trois sous-commissions (sensibilisation, charte, action), une charte d'éthique, et un séminaire auquel participeront des conférenciers internationaux et nationaux. La volonté de la CGEM d'intervenir sur ce terrain, au niveau de la défense de principes de la concurrence loyale, aussi bien dans les marchés publics nationaux, que dans les grandes transactions internationales (privatisation des télécoms, contrats de concession des régies de distribution d'eau et d'électricité, métro de Casablanca...) est claire. Comme la volonté de sensibiliser les chefs d'entreprise à prendre le chemin de la compétitivité à long terme dans la transparence plutôt que l'impasse des gains immédiats par des manœuvres opaques.

Si cette initiative devait appeler un commentaire, il faudrait dire que la CGEM a mis à l'ordre du jour avec méthode, volonté et énergie la question de l'intégrité et de la transparence.

On peut dire, pour conclure ces remarques sur le contexte national, que cette seconde année d'existence a été marquée, d'une part, par une certaine banalisation de l'emploi du terme de 'corruption', à propos ou hors de propos, en même temps que pointent dans l'espace public des initiatives nouvelles, associatives ou informelles, de protestation contre les pratiques de corruption.

Cette constatation recouvre deux aspects : elle traduit un succès, celui d'avoir inscrit la demande de lutte contre la corruption dans l'espace du discours public, d'une part. D'autre part, et c'est la partie la plus difficile et en même temps la plus intéressante de la tâche, elle appelle la transformation de cette parole en une pratique citoyenne réelle.

Une telle situation requiert, de la part de l'association, une poursuite du travail d'éclaircissement de sa démarche spécifique, ainsi que des concepts, à travers des séminaires et des débats auxquels doivent être associés toutes les bonnes volontés, académiques ou politiques. En même temps qu'une intensification du travail de communication quant aux cibles et aux moyens de la lutte contre la corruption, tels que l'association les conçoit. L'édification d'expériences pilotes qui traduisent nos conceptions est crucial à cet égard.

II/ Le bilan

1/ La procédure de dépôt :

Nous sommes aujourd'hui en possession de preuves attestant que l'obligation légale faite aux autorités de recevoir nos documents a pu, finalement, prévaloir.

Notre conseil, Maître Abderrahim BERRADA, a ainsi pu obtenir du ministère public l'inscription du dépôt de notre dossier dans les registres de cette administration, d'une part. D'un autre côté, le secrétariat du gouverneur de Casa Anfa a accusé réception de notre dossier en apposant son cachet sur une copie de nos documents¹.

Il faut souligner que cela constitue indubitablement un succès du mouvement associatif citoyen qui n'a, à aucun moment, fait défaut dans son soutien à notre association. Ce à quoi il faut ajouter aussi le rôle très actif des médias, quasi sans exception, qui n'ont cessé de se faire l'écho de nos initiatives, ce qui a joué pleinement en notre faveur.

2/ Le travail des commissions :

On se souvient que, faisant le bilan du projet de faire fonctionner cinq commissions², la dernière assemblée générale avait constaté que seule la commission «flots de Transparence» avait réellement commencé à fonctionner.

Force est de constater que cette année, encore une fois, une seule commission a réellement produit, mais cette fois, c'est la commission communication.

La production de cette commission (qui s'est réunie 13 fois – selon le décompte d'un de ses membres actifs), a pu être menée jusqu'à sa forme aboutie : une brochure comprenant divers témoignages et des textes de référence. La qualité de cette initiative, qui est la première du genre, a permis une diffusion publique du résultat du travail. Certains organes de presse ont repris ces textes qui ont ainsi alimenté une rubrique anti-corruption régulière pendant tout le mois de janvier (Ramdan).

La périodicité du bulletin d'information a laissé à désirer depuis la dernière assemblée générale. Néanmoins, depuis septembre, le projet a été repris (deux parutions).

La poursuite et l'enrichissement du travail de la commission communication, et la revivification des autres commissions dépendra de l'investissement des membres et du suivi des organes de l'association, nous y reviendrons dans ce rapport.

3/ La seconde journée nationale :

¹ Il s'agit de : 0. la commission organisation

1. la commission communication

2. la commission juridique

3. la commission documentation

4. la commission « flots de transparence »



‘TRANSPARENCY – MAROC

Association marocaine de lutte contre la corruption

Rapport moral présenté à l'assemblée générale du
21 Mars 1998 à 09h00 au siège de l'association

Menée selon le même principe que la première journée, la seconde journée nationale contre la corruption a abouti, cette année, à obtenir le soutien de 26 associations.

Énumérons les principales actions, en espérant n'en pas omettre :

- nous avons, comme pour la première année, confectionné des supports artistiques, cartes postales, affiche et calendriers.
- nous avons organisé une conférence à laquelle deux conférenciers étrangers ont participé : M. Cartier Bresson et Madame Irène HORS (OCDE). La Banque Mondiale invitée a malheureusement décliné... Il faut souligner que la présence du public était limitée.
- les ateliers ont connu un afflux variable, avec une présence particulièrement importante à ceux organisés par le GERRHE. Le premier de ces ateliers a eu pour thème «corruption et régulation sociale», le second «l'usage de l'argent dans les élections»...
- un atelier, organisé avec le SNESUP, sur le thème «corruption et politique» a été l'occasion d'une communication qui analyse les mécanismes de la corruption des élites politiques, tout en proposant des méthodes de prévention.
- Un atelier sur la transparence dans la gestion associative s'est tenu à l'initiative commune de Transparency et de l'Espace Associatif.
- L'atelier sur la corruption dans le bâtiment (organisé par le Forum des architectes) a été reporté deux fois et ne s'est finalement pas (encore ?) tenu.
- Par contre, l'atelier sur la corruption dans la gestion communale, organisé avec quatre conseillers communaux et à l'invitation d'une commune de Rabat, a abouti à un projet de longue haleine : la construction d'un 'oasis d'intégrité' (avec la commune invitante), projet qui est maintenant engagé.
- diverses conférences ont été organisées : l'école HEM a reçu un conférencier de Transparency dans le cadre des causeries avec les étudiants,
- une autre conférence a eu lieu à l'invitation de la Jeunesse Unioniste à BEN MSIK.
- Une conférence à Sidi BERNOUSSI à l'invitation de la Jeunesse Socialiste n'a pu se tenir du fait de l'opposition des autorités.
- la production de la commission communication a été assez largement diffusée.
- les actes du colloque de mai 1996 ont été publiés par la revue ICH'A' du barreau de Kénitra.

La presse a fait un large écho à notre journée, écho généralement favorable. Le sujet de la corruption a été ainsi très souvent abordé durant la période, dans des éditoriaux et dans des articles de fond. La conférence de presse a connu un afflux non négligeable. Et ce qui nous semble significatif, c'est que les médias ont à diverses reprises abordé le sujet – «la journée nationale contre la corruption» – comme s'il s'agissait d'une institution établie et qui ne nécessitait pas plus d'explication que de la citer.

Un aspect mérite qu'on s'y arrête. Quel sens donner à l'existence d'un réseau inter associatif pour cette journée nationale ? L'expérience de l'année dernière a été marquée par un investissement important des associations du réseau, ou au moins de certaines d'entre elles. Ce soutien s'est traduit par des apports de divers types. Présence, mobilisation des membres, aide financière par l'achat des supports artistiques, signature des communiqués... Cette année a vu un investissement globalement moindre. Cette question doit être reliée à celle de la mobilisation des énergies existantes dans l'association, elles sont en fait de même nature, et la seconde sera abordée en son temps.

Pour l'heure, à la question : est-il possible de donner une consistance à ce réseau pour que son fonctionnement ne soit pas tributaire du niveau d'efforts investis par Transparency dans les initiatives inter associatives ? une double réponse peut être apportée :

- TM est appelé à continuer à jouer un rôle moteur dans ce réseau, et ce lien entre les efforts de TM et la qualité de son investissement dans le réseau d'une part, et la force des initiatives qui en émanent d'autre part subsistera.
- Néanmoins, il faudrait parvenir à ce que ce schéma ne se reproduise pas constamment au même niveau, comme un cercle (vertueux !), mais qu'on puisse entrer dans la spirale ascendante d'un processus cumulatif. Pour cela, peut-être faut-il que les associations réservent une part de leur énergie à la lutte contre la corruption ? Comment ? ce sera au conseil national issu de cette assemblée générale de

trouver les moyens et les méthodes de travail pour voir se réaliser ce résultat.

4/ Nos activités au niveau international :

Cette année, pour la seconde fois, nous avons participé à l'Assemblée Générale de Transparency International – laquelle nous considère, dans tous ses documents comme 'national chapter', en quelque sorte son correspondant, dans notre pays.

Il reviendra au conseil national issu de l'Assemblée générale d'analyser, dans le cadre des principes définis dans nos statuts comment traduire à la fois notre attachement à notre indépendance et notre souhait constant de consolidation de notre position au sein du réseau de Transparency.

Pour ce qui est des aspects pratiques, notre participation à l'Assemblée Générale annuelle de TI, tenue cette année à Lima, a permis que celle-ci adopte notre proposition de voir l'ONU fixer une journée internationale de lutte contre la corruption. Et cette proposition a été présentée au nom de Transparency International à la Conférence Internationale contre la Corruption de Lima qui l'a adoptée à son tour (voir la déclaration finale).

Notre présence à Lima nous a permis, non seulement d'apporter la contribution positive citée, mais de mesurer la force, l'ampleur et le caractère multiforme et multi-tendances du courant anti-corruption à travers le monde.

5/ Insuffisances :

Nos insuffisances peuvent être notées sur plusieurs plans.

On peut rapporter à différents facteurs le fait que les débats et la préparation des prises de position soient restés cantonnés au cercle du Conseil National. Il faut rapprocher cette question d'une insuffisance fondamentale qui prolonge complètement ce qui était déjà avancé l'année dernière et qui pourrait être repris intégralement :

« Au chapitre de nos insuffisances, la question qui reste, sans aucun doute, la plus problématique est celle de la mobilisation interne. Durant cette première année, même si de manière générale l'énergie déployée par notre association est indéniable, il a été noté à plusieurs reprises que la mobilisation de toutes les potentialités est loin d'être atteinte. »

Ainsi, si les insuffisances diagnostiquées l'an dernier sont restées les mêmes, en particulier la faiblesse de notre organisation administrative, les solutions préconisées n'ont pas été mises en œuvre. (régularité du bulletin interne, amélioration des méthodes de communication, et de suivi des décisions)

Le plus grave est que ces insuffisances ont eu leur pendant dans notre travail avec les potentialités externes à l'association. C'est ainsi que la campagne pour faire signer le manifeste est restée limitée.

Toujours au chapitre des insuffisances dans notre travail avec nos partenaires dans le réseau associatif, les projets de lettres au Premier Ministre et au Ministre de la Justice ont été purement et simplement abandonnés en chemin. Gageons que le renouvellement du paysage politique donnera l'occasion de faire reprendre vie à ces projets...

Le nouveau contexte, tant politique général, que celui propre à l'association du fait de notre enregistrement administratif, et les demandes qui émanent de toutes parts de participer à notre activité rendront plus aigu l'effet négatif des insuffisances citées.

La première question qui semble devoir être résolue par le nouveau Conseil National est la mise sur pied d'une véritable permanence avec un secrétariat qui sera le pivot de la communication dans et de l'association.

En même temps, la question commence à se poser sérieusement de réfléchir aux formes du travail local (régional).

Ainsi, un groupe de travail existe déjà à Marrakech, et des groupes sont en formation à Safi, Mohammedia, Tanger, etc.

Il est important que le type de rapports que les groupes locaux auront avec les instances centrales de l'association soit bien défini, afin de résoudre correctement les nouveaux défis qui naîtront de la croissance de l'association.

Pour conclure ce rapport :

La demande d'éthique est plus forte que jamais, même si, du fait de pratiques politiques désastreuses et particulièrement spectaculaires durant la dernière période, elle s'est considérablement lestée de dangereuses



“TRANSPARENCY – MAROC
Association marocaine de lutte contre la corruption

Rapport moral présenté à l’assemblée générale du
21 Mars 1998 à 09h00 au siège de l’association

tendances de désaffection envers le politique – situation qui risque, à terme, de se traduire par un renforcement des courants populistes démagogiques, de toutes natures.

La capacité de notre pays à préparer un avenir de citoyenneté et de démocratie, dépend de l’édification, aujourd’hui, d’un véritable contre-pouvoir : un fort mouvement associatif citoyen. La lutte contre la corruption, comme partie intégrante du mouvement des droits humains pour l’émergence d’un état de droit, peut et doit apporter à cette édification une contribution essentielle.